

même légères, et des congestions utérines, qu'il a pu retrouver dans plus de 50 p. 1000 de ses observations. Handfield Jones insiste sur l'importance des affections cardiaques dans la pathogénie de ces avortements répétés; il est vrai que ces affections cardiaques agissent par la congestion utérine qu'elles déterminent et que certains faits d'avortement, ainsi produits, peuvent être rapprochés des faits de Napier. Routh, enfin, signale le rôle que paraît jouer l'albuminurie du père dans quelques faits d'avortements à répétition.

Le traitement prophylactique, basé sur ces indications étiologiques, réussirait, d'après Napier, à empêcher l'avortement et à faire mener à bien la grossesse dans plus des trois quarts des cas. L'exercice sera très modéré et un repos absolu sera imposé pendant au moins une semaine par mois, au moment des règles. Si l'on constate une affection utérine, on s'attachera surtout à traiter l'endométrite; les déviations ne sont, le plus souvent, qu'une conséquence de l'engorgement utérin et leur importance est secondaire. En dehors des indications du traitement spécifique des médicaments cardiaques, Napier préconise deux médicaments: le mercure qui, donné d'une façon prolongée, rendrait de grands services, même dans les cas où il n'y a pas trace de syphilis, et le viburnum prunifolium, qui constituerait un très bon calmant de l'excitabilité utérine.—*Courrier médical.*

Sur la rigidité syphilitique du col de l'utérus.—M. BLANC fait une communication à la Société des sciences médicales de Lyon sur la rigidité syphilitique du col.

Parmi les causes de dystocie on reconnaît une rigidité spasmodique, anatomique et pathologique. Doléris a signalé plusieurs cas de rigidité syphilitique. L'observation suivante paraît être un nouvel exemple.

Une femme ayant eu deux accouchements normaux et rapides accouchait au mois de novembre dernier. Cette fois la dilatation s'est faite très lentement. Sur le milieu de la face antérieure du vagin, il existait une nappe sclérosée s'étendant jusque sur le col. Celui-ci, dont la moitié antérieure présentait des indurations sclérotiques, était irrégulièrement tuméfié. La dilatation était à cinq francs.

Après une expectation de quelques heures, il y eut indication de se hâter. M. Blanc pratiqua des incisions latérales du col et fit une application de forceps. L'enfant, retiré vivant, a succombé après quelques jours, avec un état cachectique.

Le mari de la malade avait eu des chancres mous sur le prépuce et un chancre induré dans le sillon balano-préputial suivi d'accidents secondaires deux mois avant l'accouchement.

Sur la malade elle-même un médecin avait constaté des chancres mous et des syphilides papuleuses. La tuméfaction dure et